



scph47

par Myrella Roy

*Être un homme, c'est sentir, en posant sa pierre,
que l'on contribue à bâtir le monde.*
—Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des hommes* (1939)

En 2017, la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux célébrait son 70^e anniversaire; le Canada, le centenaire de la Confédération; et Montréal, le 50^e anniversaire de l'Expo 67, l'exposition universelle de 1967. Je me souviens toujours de 1967 comme si c'était hier; c'était l'année où mes parents ont transformé notre chez-nous sur la Rive-Sud dans la région de Montréal en couette et café afin d'y accueillir notre part des 50 millions de visiteurs du monde entier durant 6 mois. Je serai éternellement reconnaissante envers mes parents de m'avoir grandement libérée de l'entretien ménager pour que je puisse passer la majeure partie de cet été-là dans l'archipel de l'exposition, passeport en main, à la découverte du monde sur moins de 3,65 km² au milieu du fleuve Saint-Laurent.

Logo

Le motif du logo de l'Expo 67 s'inspire d'un ancien pictogramme représentant une silhouette humaine debout, les bras tendus, et est disposé par paires, en cercle, pour symboliser l'amitié universelle. Quant à la SCPH, elle a adopté un nouveau logo à l'occasion de son 70^e anniversaire. L'aspect discontinu et chevauchant de la croix et du mortier stylisés ainsi que les différentes couleurs tentent d'évoquer le lien entre les multiples facettes de la pratique de la pharmacie — soins des patients, distribution des médicaments, formation, recherche, informatique, etc. — et de traduire la diversité des membres de la SCPH, de leurs domaines de pratique et des populations de patients qu'ils servent.

Thème

Le thème de l'Expo 67, « Terre des Hommes », reprend le titre d'un ouvrage par l'écrivain-aviateur français Antoine de Saint-Exupéry, publié en 1939. Les dirigeants d'Expo 67 ont assimilé leur vision de l'événement à la célébration de l'amitié, de l'assistance mutuelle et des valeurs humanistes émanant du livre. La SCPH souscrit aussi à ces principes, ce qu'elle a démontré en collaborant avec d'autres organismes de la santé à maintes affaires saillantes en 2017.

La SCPH était absolument ravie que son acharnement depuis sept ans à faire valoir les préoccupations des pharmaciens d'hôpitaux auprès du Bureau des substances contrôlées de Santé Canada ait enfin été récompensé par une exemption en vertu de l'article 56 de la *Loi réglementant certaines drogues et autres*

substances pour les praticiens qui prescrivent de la méthadone à des patients hospitalisés. Depuis mars dernier, les praticiens n'ont plus à demander d'exemption temporaire pour poursuivre le traitement à la méthadone d'un patient la recevant déjà avant son hospitalisation.

La SCPH a pris sept engagements à l'égard de la Déclaration conjointe sur les mesures visant à remédier à la crise des opioïdes, une initiative menée par le Gouvernement du Canada (<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/toxicomanie/conference-opioides/declaration-conjointe-mesures-visitant-remedier-crise-opioides.html>). La SCPH a présenté deux autres engagements lors de sa participation au Sommet pharmaceutique sur les opioïdes auquel l'Association des pharmaciens du Canada avait convoqué 38 organismes et partenaires du secteur de la pharmacie en juin 2017 (<https://www.pharmacists.ca/news-events/news/cpha-statement-on-canadian-pharmacists-conference-opioid-summit/>).

Comme membre du Groupe de partenaires soucieux des pratiques exemplaires en matière de sécurité des soins chirurgicaux, la SCPH a sanctionné l'énoncé de position canadien sur le rétablissement amélioré après la chirurgie. Une stratégie de leadership et de dissémination a été élaborée pour soutenir la mise en œuvre des pratiques exemplaires pertinentes au rétablissement amélioré après la chirurgie, dans le cadre du Plan d'action sur la sécurité chirurgicale de l'Institut canadien pour la sécurité des patients (<http://www.patientsafetyinstitute.ca/fr/toolsresources/enhanced-recovery-after-surgery/pages/additional-information.aspx>).

Pavillons

L'Expo 67 présentait 90 pavillons nationaux, provinciaux et d'états, thématiques et commandités par le secteur privé. Afin d'arriver à visiter les plus populaires (Canada, États-Unis, France, Tchécoslovaquie et Union soviétique), je me rendais sur le site de bon matin avec ma chaise pliante et mon sac à lunch pour faire la queue avant l'ouverture des pavillons. Malgré cela, et à mon grand regret, les visas de trois pavillons manquaient toujours dans mon passeport à la clôture de l'Expo 67.

Tout au long de l'année, la SCPH a également dû se lever de bon matin pour parvenir à répondre à quelque 35 demandes de consultation et de collaboration formulées par maintes parties prenantes. Les réponses sur les sujets suivants intéresseront tout particulièrement les membres de la SCPH : à l'Association des facultés de pharmacie du Canada, sur l'ébauche de la version révisée des *Compétences visées par les programmes de formation de premier cycle en pharmacie (programmes d'entrée dans la profession) au Canada*; au Conseil canadien de l'agrément des programmes

de pharmacie, sur l'ébauche de la version révisée des *Normes d'agrément des programmes canadiens de formation des techniciens en pharmacie*; à Santé Canada, sur une demande de renseignements touchant l'approvisionnement en cannabis à des fins médicales et la gestion de ce produit dans les pharmacies hospitalières, sur un projet de règlement modifiant le *Règlement sur les aliments et drogues* pour permettre l'importation de drogues pour des besoins urgents en matière de santé publique (comme dans le cas de la crise des opioïdes) dont la vente est autorisée par une autorité réglementaire étrangère digne de confiance (à savoir une autorité appartenant aux États-Unis, à la Suisse ou à l'Union européenne), sur l'ébauche des documents d'orientation traitant de la manipulation et de la destruction des stocks inutilisables et des produits postconsommation (précisément ceux contenant des stupéfiants, des drogues contrôlées et des substances ciblées), sur un projet de règlement modifiant le *Règlement sur les aliments et drogues* pour renforcer la surveillance des opioïdes après leur mise en marché et exiger l'apposition d'un autocollant d'avertissement et la remise d'une fiche d'information à l'intention du patient lors de la dispensation des opioïdes d'ordonnance, sur un document de consultation et des discussions techniques en matière de déclaration obligatoire des réactions indésirables graves à un médicament et des incidents relatifs aux instruments médicaux par les établissements de santé, et sur le renouvellement du Programme d'accès spécial; et à l'Agence de santé publique du Canada, sur l'ébauche du *Cadre d'action pan-canadien relatif à la résistance aux antimicrobiens et à l'utilisation des antimicrobiens*.

Pavillons thématiques

Les pavillons thématiques de l'Expo 67 étaient déclinés en variantes du thème prédominant « Terre des Hommes ». Ils exploraient l'humanité sous différents angles thématiques universels tels que l'agriculture, l'environnement, la santé, la technologie, la vie urbaine et les arts visuels.

Le lancement officiel en février 2017 du programme Excellence en pharmacie hospitalière constituait l'occasion propice au dévoilement de ses trois thèmes centraux : participation du patient/approche centrée sur le patient; meilleures pratiques (dont la sécurité des patients); communication efficace et pratique en collaboration. Le succès du programme sera évalué au regard de six principes et de quinze mesures de rendement (<https://www.cshp.ca/excellence>).

Grâce à la générosité de la compagnie Eli Lilly Canada, commanditaire unique depuis plus de 30 ans, le *Rapport sur les pharmacies hospitalières canadiennes* s'est taillé une réputation enviable comme référence et outil d'étalonnage pour les services de pharmacie hospitalière à l'échelle du Canada et même du monde. En 2017, le Conseil de la SCPH a accepté la demande du comité de rédaction du Rapport de l'admettre parmi ses conseils affiliés « thématiques ». Le Conseil de la SCPH chargé du sondage sur les pharmacies hospitalières, comme il s'appelle dorénavant, a réalisé le sondage 2016-2017 sous cette nouvelle affiliation, avec l'appui financier d'AstraZeneca Canada, d'Eli Lilly Canada et de Pfizer Canada. Les résultats paraîtront sous peu au www.hospitalpharmacysurvey.ca.

La SCPH a aussi mis en circulation une nouvelle publication, la *Synthèse canadienne sur l'optimisation de la médication* (c.-à-d. *Canadian Medication Optimization Briefing [CMOB]* en anglais),

une série d'articles de consultation rapide, évalués par les pairs, sur des thèmes précis afférents à la pratique de la pharmacie clinique et traités chacun en deux pages. Avec la permission de la Royal Pharmaceutical Society et le Centre for Pharmacy Postgraduate Education en Grande-Bretagne, la mise en page s'est inspirée de leur *Medicines Optimisation Briefing*. Le premier numéro de la Synthèse portait sur la gérance des antimicrobiens et sa parution en version anglaise a coïncidé avec la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques 2017.

Pavillon du téléphone

Le pavillon commandité par l'Association du téléphone du Canada a captivé l'imagination des visiteurs. Aujourd'hui encore, je me souviens de son attraction vedette, *Canada '67* — un film documentaire produit par la compagnie Walt Disney et projeté sur un écran panoramique géant (*Circle-Vision 360°*) — ainsi que de son étalage de technologies futuristes prodigieuses, comme les téléphones à clavier et sans fil, les services bancaires par téléphone et le Picturephone d'AT&T. Domaine de l'imaginaire?

La technologie a également été une préoccupation omniprésente pour la SCPH l'an dernier. D'abord, son site Web a profité d'une cure de jouvence bien méritée. Lorsque le site Web a été lancé, la SCPH a adopté simultanément le nouveau nom de domaine « .pharmacy » qui lui avait été octroyé en 2016 par la National Association of Boards of Pharmacy des États-Unis; un tel nom de domaine rassure les internautes quant à la sécurité et à la légitimité d'un site Web ayant trait à la pharmacie. En outre, le Conseil canadien de la résidence en pharmacie a mis à niveau son service d'appariement pour la résidence et l'a doté d'un processus centralisé de demande d'admission. Enfin, la SCPH a conçu un outil d'évaluation pour la préparation aseptique qui s'appuie sur les pratiques exemplaires exposées dans sa publication *Préparation pharmaceutique : Lignes directrices pour les pharmacies* (pour en savoir davantage, visitez le <https://www.cshp.ca/assessment-tool-aseptic-compounding-0>).

Hôtesse et hôtes

Sans contredit, les hôtesse et les hôtes ont contribué comme ambassadeurs et ambassadrices au succès retentissant de l'Expo 67. De même, les employés serviables de la SCPH ont joué un rôle clé dans ces réalisations impressionnantes. Qui plus est, avec l'embauche de Sarah Jennings à titre d'associée aux affaires professionnelles, l'effectif des pharmaciens à l'emploi de la Société a atteint 2,5 équivalents temps plein. La SCPH a eu d'autres raisons de célébrer au cours de sa 70^e année : la naissance de la fille d'Amanda Iannaccio, l'embauche de Christopher Doody et de Julie Sobowale pour combler ensemble le poste d'agent aux publications durant le congé de maternité d'Amanda et le cinquième anniversaire d'embauche de Pamela Saunders (agente générale de programmes).

Héritage

À l'instar de l'Expo 67 qui a laissé des souvenirs indélébiles, puisse la SCPH façonner assidûment la pratique des pharmaciens dans les hôpitaux et les autres établissements de santé misant sur la collaboration par ses contributions inépuisables et inoubliables!

Myrella Roy, B. Sc. Phm., Pharm. D., FCCP, est directrice générale de la SCPH.